

Négociation sur les salaires

Force ouvrière, des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante

NAO 2023

La Direction s'est de nouveau moquée des Cheminots !



Les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires se sont donc déroulées sans véritable rapport de force et ont donc logiquement accouché d'une souris.

Quelles sont les mesures validées par la Direction, la CFDT et l'UNSA ?

Alors que les Cheminots ont perdu au moins 12% sur le salaire par rapport aux prix depuis 2014, l'augmentation générale du salaire en 2024 ne sera que de 1,8%. Les prévisions les plus optimistes tablant pour 2024 sur une inflation d'au moins 2,6%, c'est donc un nouveau recul du salaire par rapport aux prix qui a été acté.

Quelques mesures viennent compléter l'augmentation générale mais bien sûr ne concernent pas directement le salaire.

- Une prime de « Partage de la Valeur » de 400 euros sera versée en décembre, prime cependant proratisée pour les agents à temps partiel et pour ceux ayant moins d'un an d'ancienneté. Il faut également préciser que cette prime, exonérée de cotisations, ne finance pas notre protection sociale. L'entreprise qui affirme que le but de cette prime est de « récompenser l'engagement des salariés » ne doit pas nous trouver très engagés puisqu'elle propose 400 euros là où ce dispositif gouvernemental peut aller jusqu'à 6000 euros par salarié...

En résumé :
1,8% d'augmentation,
plus un saupoudrage
sous forme de primes ponctuelles
ou de légères revalorisations d'EVS.

- Pour les personnels roulants statutaires et leurs DPX, revalorisation de la Prime de Fin d'Année de la Valeur Moyenne Théorique de la prime de travail, ce qui se traduit pour les roulants contractuels par une majoration forfaitaire du salaire mensuel.... Les sédentaires apprécieront.
- Revalorisation des indemnités de réserve, de nuit et de dimanche et fêtes : 25 euros mensuels pour l'indemnité de réserve, 4% pour les autres ce qui porte l'heure de nuit à 3 euros 68 et l'heure de dimanche et fêtes à 5 euros 78... Le plus dur va être de continuer à vivre normalement avec tout cet argent !
- Quelques autres mesures s'appliqueront aux bas salaires pour garantir un salaire minimum au niveau du SMIC+ 10%, ainsi que le maintien du forfait mobilité durable pour l'achat d'un vélo et la participation à hauteur de 75% du

**Une « négociation »
très loin d'être à la
hauteur à l'évidence !**

financement des abonnements de transport collectif (les salariés qui vont être transférés dans le cadre de l'ouverture à la concurrence peuvent ici voir ce que vont devenir leurs facilités de circulation quand il devront emprunter un train opéré par un concurrent pour se rendre sur leur lieu de travail...).

Pouvait-il en être autrement ?

Dès le mois d'octobre nous l'écrivions : sans rapport de force, rien ne contraint la Direction à répondre aux revendications. Tous les exemples le démontrent, y compris dans la récente période : partout où de vraies grèves ont été organisées les travailleurs ont gagné sur les

salaires, en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, etc...

Bien sûr chacun sait qu'il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton... Mais chacun sait également que sans grève reconductible avec Assemblées Générales souveraines, il est impossible de gagner.

Nous le disons à nouveau : il est temps de construire dans l'unité la plus large possible la mobilisation des Cheminots, pour une véritable grève qui puisse être gagnante.

À FO Cheminots, , nous y sommes prêts !



Le syndicalisme Libre et Indépendant